



CHRYYS info

Mars 2003

Madame, Monsieur,

La Chrysalide-Marseille vient d'obtenir la re-certification ISO 9001 - version 2000 pour ses 6 CAT, au terme d'une semaine d'audit très chargée au cours de laquelle l'ensemble des professionnels et les travailleurs handicapés ont montré leur engagement vis à vis de la qualité et des procédures qui permettent de l'optimiser dans l'association. Je tiens à féliciter chacun d'entre eux pour leur contribution à l'obtention de cette distinction.

Nous vous présentions en Mars 2002 les principaux axes de la réforme de la loi de l'action sociale de 1975 dont nous attendons la parution prochaine des décrets d'application. En ce qui concerne la loi d'orientation, nous émettons des réserves sur le délai trop court prévu pour la révision de ce texte fondamental. Nous nous interrogeons également sur les positions du ministère vis à vis des CAT et devons rester vigilants concernant les tentatives de renforcement de la structure de production de ces établissements.

Enfin, 2003 a été déclarée année européenne de la Personne Handicapée, et nous devons profiter de cette chance pour participer efficacement, à notre niveau, à l'évolution véritable des droits des Personnes Handicapées dans la vie de tous les jours.

Marc VIGOUROUX

L'ACTUALITE DU SECTEUR ...

◆ **Lancement officiel de l'année européenne des personnes handicapées le 26 Janvier 2003** à Athènes par la Commissaire européenne aux affaires sociales, Anne Diamantopoulos, qui a estimé « que les états membres ne déploient pas assez d'efforts pour reconnaître aux 37 millions de personnes avec un handicap qui vivent en Europe une pleine égalité avec les personnes non handicapées ». Le ton général de l'année européenne des personnes handicapées était ainsi donné.

L'année européenne est en marche avec le bus européen qui sillonnera les 15 états membres et qui, venant d'Espagne, traversera la France du 17 Avril au 19 Mai avant de repartir pour l'Allemagne. En France, l'année européenne de la personne handicapée était ouverte le 3 Février dernier à Rennes. Les objectifs principaux de cette action d'envergure ont été rappelés par les représentants du gouvernement : **garantir une meilleure protection des personnes, promouvoir une représentation positive des Personnes Handicapées et sensibiliser l'ensemble de la société aux questions liées au handicap.** Ces objectifs rejoignent pleinement les orientations principales de la loi du 2 Janvier 2002, à savoir la qualité du service et les droits des usagers, auxquels La Chrysalide-Marseille est profondément attachée, et sur le respect desquels elle reste particulièrement vigilante.

Les premiers décrets d'application de la loi du 2 Janvier 2002 devraient paraître en Avril prochain.

En ce qui concerne la **révision de la loi d'orientation**, le COMITE D'ENTENTE estime qu'une loi cadre doit être envisagée. Organisée autour de la **non-discrimination**, avec une obligation de résultat cette fois, et de **l'égalité des chances**, elle impliquerait la mise en place d'un système d'évaluation véritable de la personne handicapée à partir de ses besoins et de ses aspirations. Concrètement, ce système devra permettre de déboucher sur une compensation des conséquences des incapacités des personnes, qui relève du droit à la personne.

L'ACTUALITE DE L'ASSOCIATION ...

◆ **L'Assemblée Générale 2003 de La Chrysalide-Marseille se déroulera samedi 21 Juin 2003** au Centre Méditerranéen de Commerce et d'Industrie, au palais de la Bourse. En 2003, le thème principal de réflexion et de travail sera celui de l'année européenne de la personne handicapée. En effet, la place des personnes handicapées dans chacun des états membres est bien différente. Ce sera l'occasion d'appréhender les différents modes de prise en charge existants. En effet, il semblerait que des pays comme l'Allemagne, la Suède ou l'Italie pourraient être donnés en exemple dans certains domaines tels que l'emploi et l'intégration scolaire des enfants handicapés.

Lors de l'Assemblée Générale, deux travailleurs handicapés de Tallard nous présenteront l'association « NOUS AUSSI » dont ils sont membres. Cette association, nouvellement créée, a pour objectif d'être le porte-parole de l'ensemble des Personnes Handicapées Intellectuelles. Notamment, elles souhaitent changer le regard sur elles-mêmes et faire changer le regard de la société, vers plus de tolérance et de respect.

Cet objectif ambitieux est également celui de chacun d'entre nous, professionnels du secteur, et fortement impliqués dans la démarche visant à affirmer les droits fondamentaux des usagers.

◆ **Le respect des droits fondamentaux de l'utilisateur, objet principal de la re-certification ISO 9001 - version 2000.** La Chrysalide-Marseille a brillamment passé l'audit de re-certification en Février dernier sur les 6 CAT. Ce succès est essentiellement dû à une implication forte de l'ensemble des intervenants de terrain. La participation active de l'ensemble des salariés et de leurs « relais qualité », associée à celle de Travailleurs Handicapés particulièrement sensibilisés à cette démarche, ont rendu possible cette nouvelle réussite. Le travail des para-médicaux notamment, doit être mis à l'honneur puisque que l'élaboration et la formalisation de 80 % des projets individualisés sont effectives.

Cette reconnaissance de l'efficacité du travail quotidien des professionnels représente une source de motivation supplémentaire permettant véritablement de se mobiliser ensemble autour de nos objectifs communs. La Chrysalide-Marseille s'est d'ailleurs inscrite dans un processus d'extension de la démarche qualité vers les MAS, foyers, IME et Siège Social qui sera concrétisé par la certification, en Juin 2003, de 2 MAS et de 2 foyers d'hébergement.

Lors de la restitution de cet audit, les auditeurs ont tenu à saluer le travail réalisé ces 3 dernières années sur l'ensemble des établissements de l'association. Ainsi, le fort engagement de la direction de l'association dans la démarche, la réalisation du projet associatif et la mise en œuvre de la stratégie Ressources Humaines ont-ils été salués.

Le développement de la démarche en CAT concernera également le processus entrepreneurial, destiné à pérenniser notre processus social, au mois de Mars 2003, à l'organisation de 4 sessions de formation, en externe.

LA VIE QUOTIDIENNE ...

◆ **La « dynamique » du transfert d'activité des Travailleurs Handicapés pour « se ressourcer ».** C'est ce que l'on souhaite aux deux salariées qui, de leur propre initiative, ont souhaité participer activement aux actions de formation des TH organisées en externe au mois de Mars (ski de fonds, la cuisine, l'esthétique et la présentation de soi). L'implication de ces deux salariées dans la vie de l'entreprise et leur rôle dans la qualité de vie des personnes handicapées accueillies doit être souligné.

◆ **La période des examens est arrivée pour l'obtention des diplômes liés aux formations qualifiantes 2003.**

- **1 chef de service de foyer vient de réussir les épreuves du CAFDES.** Son mémoire portait sur « l'évolution des projets d'accompagnement des personnes déficientes intellectuelles vieillissantes en foyer d'hébergement ». Nous lui adressons nos félicitations.
- **8 salariés** dont 4 contrats de qualification préparent actuellement leurs examens pour obtenir le CAFAMP, tout comme **2 apprentis** (MONITEURS EDUCATEUR) et **4 salariés** préparant le CQMA. Ces périodes de révisions sont difficiles et nous leur transmettons tous nos encouragements.

Enfin, nous souhaitons la bienvenue au nouveau directeur-adjoint des structures de La Plantation.

◆ **Les difficultés rencontrées par les salariés exerçant des fonctions administratives seront abordées** par le biais d'un questionnaire qui a été adressé à chacun par la Direction Générale. L'analyse de ce questionnaire devrait permettre, à terme, d'éliminer les éventuelles tâches inutiles ou redondantes ayant pour conséquence essentielle d'alourdir inefficacement la charge de travail.

**Nous vous attendons nombreux à l'Assemblée Générale 2003
Samedi 21 Juin à partir de 14 Heures 30 au CMCI**